



Etude publiée à l'occasion de Journée de la laïcité à l'école

LES LYCÉENS, LE DROIT A LA CRITIQUE DES RELIGIONS ET LES FORMES DE CONTESTATIONS DE LA LAÏCITÉ À L'ECOLE

*Rapport d'étude pour le DDV
(Le Droit de Vivre) et la LICRA*

8 décembre 2021

Contacts ifop :

Pôle « Politique / Actualités »
François KRAUS / Louise Jussian
Tel. : 06 61 00 37 76
mail : francois.kraus@ifop.com

Contacts Le DDV :

Arthur Loubatié
Responsable communication
Tel. : 06 29 83 59 10
mail : arthur@licra.org



Etude Ifop pour



et



Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 006** personnes, représentatif de la population lycéenne âgée de 15 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon de lycéens a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, type d'enseignement, filière et niveau, secteur, académie).

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du **15 au 20 janvier 2021**.

Les critères d'échantillonnage et de redressement ont été déterminés à partir de deux sources :

- Les variables de sexe, d'âge, de type d'enseignement, de filière et niveau, de secteur et d'académie ont été fixées à partir de des statistiques officielles du ministère de l'Education (RERS 2020) pour l'ensemble de population scolarisée dans le second cycle du second degré (lycée)
- La variable d'affiliation religieuse a été fixée à partir des données de l'étude Ifop-Institut Montaigne (15459 personnes âgées de 15 ans et plus - mai 2016) pour les personnes âgées de 15 à 17 ans en cours de scolarisation

POUR CITER CETTE ETUDE , IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

« Étude Ifop pour [le DDDV](#) (Le Droit de Vivre) et la [Licra](#) réalisée par questionnaire auto-administré en ligne 15 au 20 janvier 2021 auprès d'un échantillon de 1 006 personnes, représentatif de la population lycéenne âgée de 15 ans et plus. »



IMPORTANT : Si vous citez cette étude, merci de vous conformer à la [loi du 25 avril 2016](#) qui impose de citer le nom de l'institut de sondage, le nom et la qualité du commanditaire, le nombre des personnes interrogées ainsi que les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations. L'ifop rappelle que « le fait de publier ou laisser publier, diffuser ou laisser diffuser un sondage en violation de la présente loi et des textes réglementaires applicables » est désormais puni d'une **amende de 75 000 €**.

SOURCE : MENJS (RERS 2020)
CHAMP : FRANCE MÉTROPOLITAINE + DROM, PUBLIC + PRIVÉ (SOUS ET HORS CONTRAT)

	% Brut	% Redressé
SEXE		
Hommes	48,5	49,7
Femmes	51,5	50,3
AGE		
15 ans (ou moins)	23,7	29,3
16 ans	31,3	31,2
17 ans et plus	45,0	39,6
FILIÈRE ET NIVEAU D'ÉTUDE		
Générale & Technique	67,4	71,6
Seconde	22,0	24,6
Première	23,6	23,2
Terminale	21,8	23,8
Professionnelle	32,6	28,4
CAP	7,4	4,7
Bac Pro / BMA	24,4	23,1
Niv. IV /V	0,8	0,7
PROFESSION DE LA PERS. DE REF. DU FOYER		
Agriculteurs exploitants	0,6	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,8	10,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,5	21,7
Professions intermédiaires	20,1	15,0
Employés	24,8	17,4
Ouvriers	16,4	23,2
Personnes sans activité professionnelle	9,7	11,2

	% Brut	% Redressé
SECTEUR		
Etablissements « Public »	79,6	79,1
Etablissements « Privé »	20,4	20,9
ÉTABLISSEMENT CLASSÉ PRIORITAIRE *		
Etablissements classés « prioritaires »	9,3	9,9
Etablissements non classés « prioritaires »	90,7	90,1

Par « lycées classés prioritaires », on entend les établissements relevant des principaux dispositifs prioritaires selon les critères de L'Observatoire des zones prioritaires (OZP), à savoir les lycées « ECLAIR » / « Lab.AR », les lycées inscrits dans la Plan Espoir banlieues (Dispositif expérimental de réussite scolaire, Sites d'excellence, EQEB) et les « lycées ZEP » figurant dans la liste des "établissements en ZEP-REP à la rentrée 2005 (dernière classification publiée). Ils ne comprennent par les lycées en « zone sensible » ou ceux ayant signé une convention avec Sciences Po.

	% Brut	% Redressé
AFFILIATION REGIEUSE *		
Catholiques	35,1	33
Protestants/Evangéliques		
Juifs	0,7	1
Musulmans	11,1	14
Autres religions	0,9	2
Sans religion	47,9	46
Non renseigné / Refus de répondre	4,3	4

* Données de l'étude Ifop-Institut Montaigne (15459 personnes âgées de 15 ans et plus - mai 2016) pour les personnes âgées de 15 à 17 ans en cours de scolarisation

Le respect des règles sur le recueil des données « sensibles »

CNIL

Suivant la législation autour des données individuelles portant sur « des origines philosophiques ou religieuses » (l'article 8 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978), l'Ifop a veillé à ce que ce dispositif respecte les conditions suivantes :

- Une **complète anonymisation des données lors des différentes phases de l'étude** (collecte, enregistrement, conservation)
- La **finalité scientifique de l'enquête** a été justifiée et clairement affichée aux répondants ;
- L'**information du répondant du caractère facultatif des réponses**, de la démarche de la finalité de l'étude et des modalités d'exercice de ses droits.

A noter qu'exceptionnellement, cette enquête intègre une variable « ethnique » selon les recommandations de la CNIL qui permet « d'aborder le critère de « l'origine » à partir de données (...) subjectives portant sur le ressenti d'appartenance ou sur la manière dont la personne estime être perçue par autrui » (CNIL / Défenseur des Droits - Mesurer pour progresser vers l'égalité des chances – 2012) à condition :

- « d'avoir recours à des questions ouvertes afin de ne pas proposer une nomenclature qui pourrait être interprétée comme un référentiel ethno-racial »
- Que « le caractère facultatif des réponses doit être expressément rappelé ».



Un mode de recueil adapté au sujet

Le rapport à la religion et à la violence terroriste étant des sujets sensibles à aborder, ce dispositif d'enquête repose sur un mode de collecte auto-administré de l'information. Evitant aux répondants de se sentir jugé par un enquêteur, **ce mode de recueil limite par exemple les risques de voir les lycéens chercher à se conformer à la désirabilité sociale en matière de rapport à la violence et notamment à sous-déclarer des comportements perçus comme non convenables par la morale dominante (ex : condamnation de l'assassinat de Samuel Paty)**. Cependant, le mode de recueil en ligne a pour défaut de sous-représenter les élèves maîtrisant mal l'écrit ou la langue française.



Le périmètre de l'enquête

Le périmètre de l'étude est l'ensemble de la population lycéenne résidant en France âgée de 15 ans et plus, qu'elle soit de nationalité française ou étrangère. **Pour des raisons de contraintes juridiques – qui obligent à passer par un protocole d'enquête spécifique pour les jeunes de moins de 15 ans –, l'Ifop n'a pas interrogé les lycéens âgés de moins de 15 ans, ce qui induit un biais limité de couverture en raison de leur faible poids dans la population lycéenne. De même, comme la quasi totalité des enquêtes publiées en France, ce champ de l'enquête ne comprend donc pas les lycéens résidant dans les territoires français d'Outre-mer.**



Le principe d'un échantillon « miroir » avec un échantillon de Français ou un échantillon d'enseignants

Afin de pouvoir mettre en perspective l'ampleur des spécificités des lycéens, l'Ifop a comparé certaines questions avec les résultats de questions posées récemment à un échantillon « témoin » de Français/ d'enseignants offrant exactement les mêmes caractéristiques en termes de mode de recueil (web), de taille d'échantillon (1000 personnes) et d'indicateurs (formulation de questions identiques).

Etude Ifop pour le CLR réalisée en ligne du 20 au 22 octobre 2020 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 034 Français âgés de 15 ans et plus. Données pour les 18 ans et plus.

Etude Ifop réalisée en ligne du 26 au 27 janvier 2021 auprès d'un échantillon de 1 015 personnes, représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus

Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon 801 enseignants des 1er et 2e degrés en France métropolitaine.

A l' confrontation à des formes d'expression des identités religieuses à l'Ecole



Question : Au cours de votre [scolarité]/[carrière], avez-vous déjà observé les faits suivants de la part d'élèves ?

Base : lycéens en lycée public

Proportion ayant déjà constaté...

■ Réponses des LYCÉENS en lycée public

■ Réponses des ENSEIGNANTS en lycée public *



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion



PROPORTION DE LYCÉENS/ENSEIGNANTS QUI EN ONT DÉJÀ OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS



Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon 801 personnes, représentatif des enseignants des 1er et 2e degrés en France métropolitaine.

Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà observé les faits suivants de la part d'élèves ?

Base : lycéens

Proportion ayant déjà constaté...

Réponses de l'ensemble des LYCÉENS



Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSÉ « PRIORITAIRE »

Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSÉ « PRIORITAIRE »



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)

47



56



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses

28



47

25



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses

26



40

25



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses

25



47

24



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses

24



46

22



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses

19



46

15



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion

16



33

14



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion

15



30

12



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses

13



42

10



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion

12



32

8

PROPORTION DE LYCÉENS QUI EN ONT DÉJÀ OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS DURANT LEUR SCOLARITÉ

55



63

54



Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà vu des formes d'expression du « religieux » de la part d'autres élèves

Note de lecture : 63% des lycéens en zone d'éducation prioritaire sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **55%**

Sexe



Age



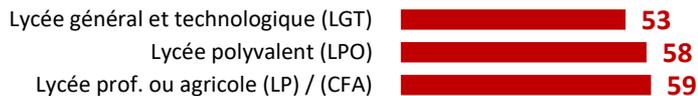
Niveau d'études



Filières



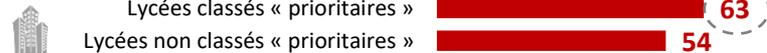
Etablissement



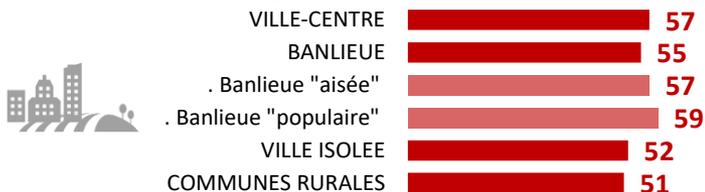
Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



Catégorie d'agglomération



Région



Profession de la pers. de référence du foyer



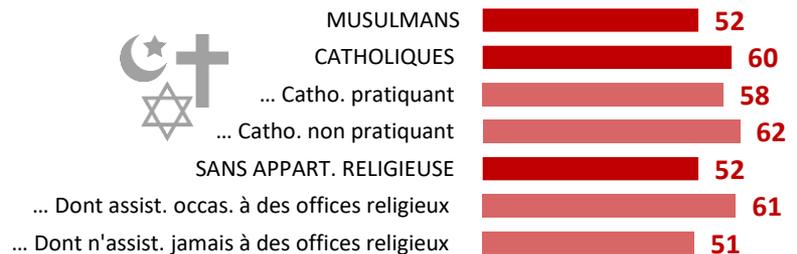
Perception du niveau de son lycée



Proximité politique actuelle



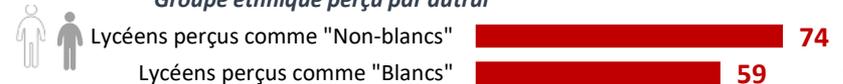
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



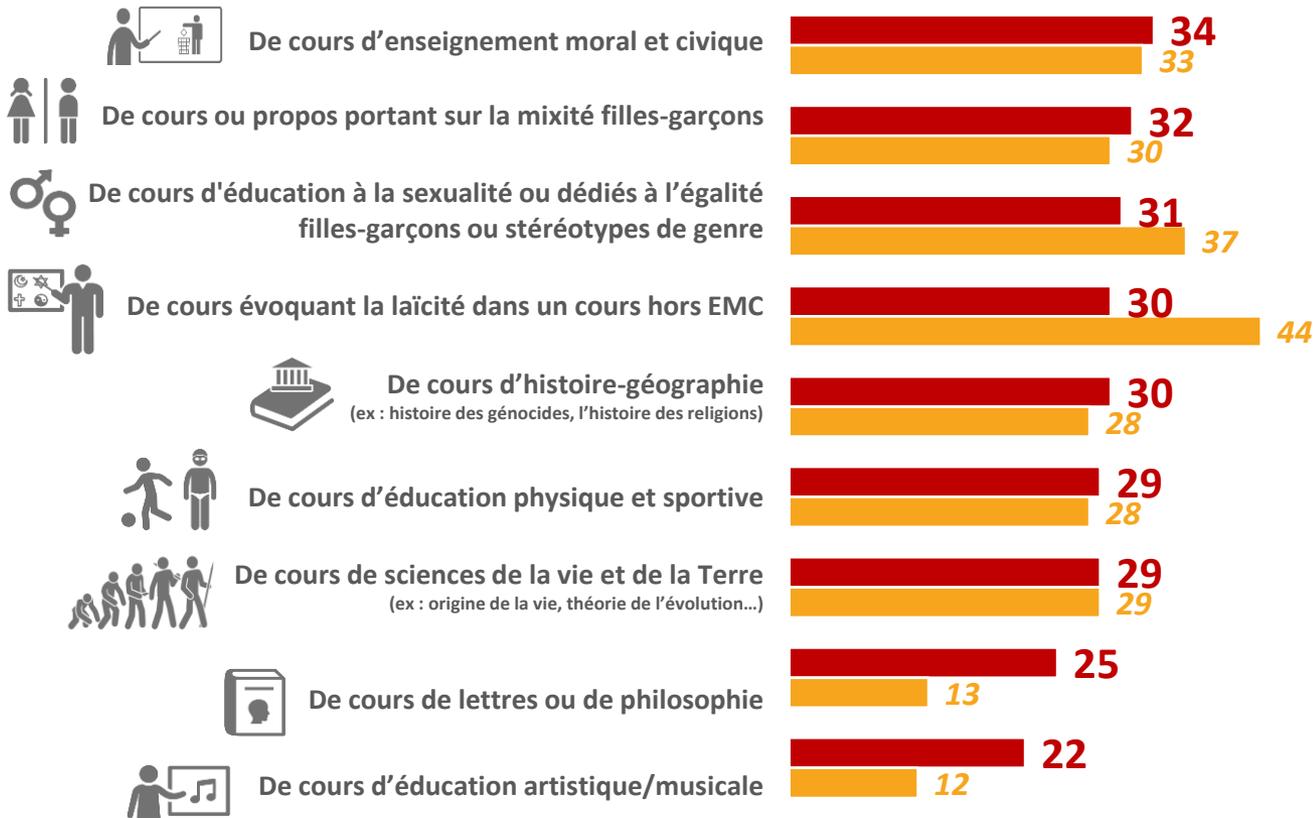
Question : Au cours de votre [scolarité]/[carrière], avez-vous déjà vu des élèves remettre en cause au nom de leur religion les contenus enseignés lors... ?

Base : lycéens en lycée public

Proportion de répondants en ayant déjà constaté lors...

■ Réponses des LYCÉENS en lycée public

■ Réponses des ENSEIGNANTS en lycée public *



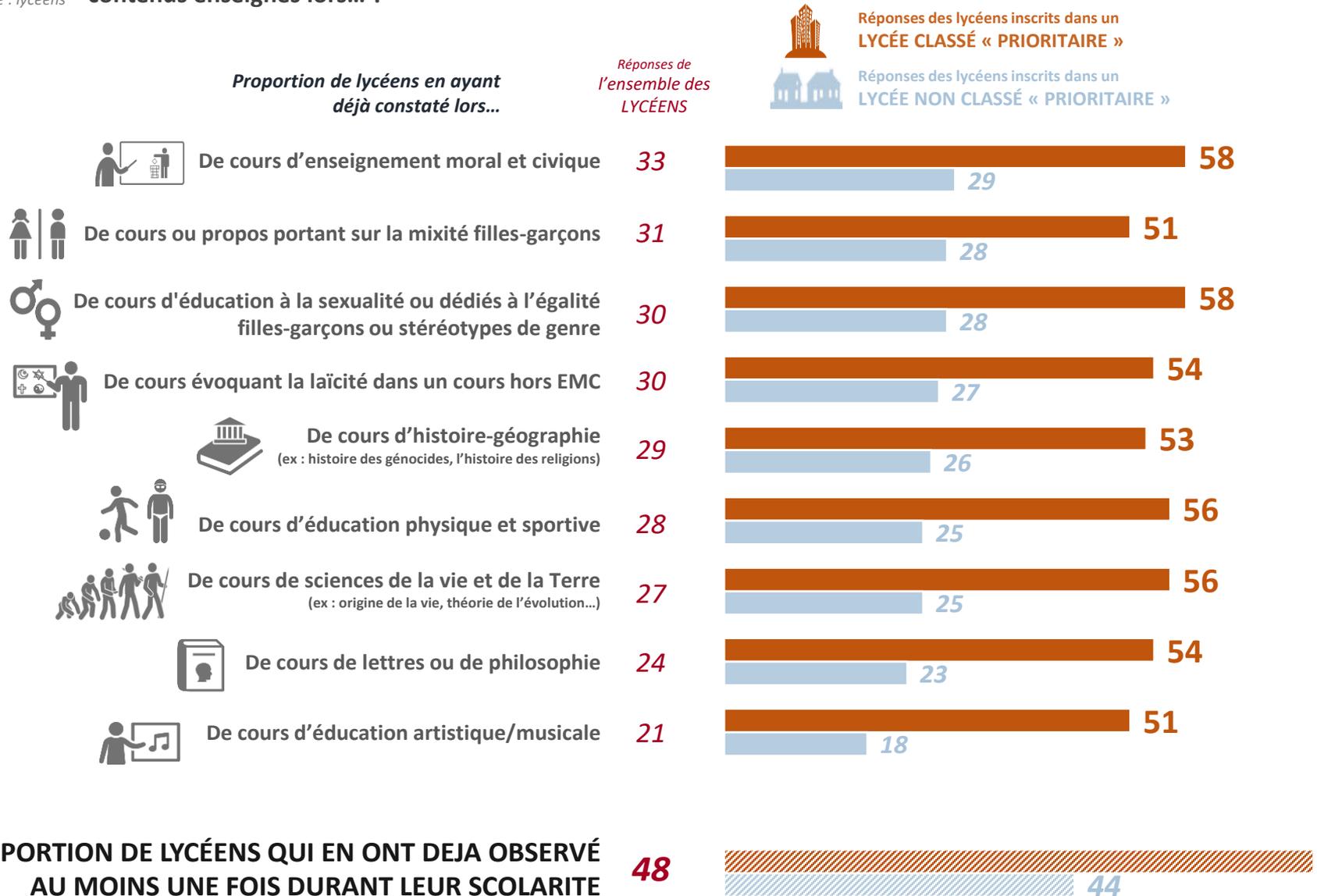
PROPORTION DE LYCÉENS/ENSEIGNANTS QUI EN ONT DÉJÀ OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS



Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon 801 personnes, représentatif des enseignants des 1er et 2e degrés en France métropolitaine.

Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà vu des élèves remettre en cause au nom de leur religion les contenus enseignés lors... ?

Base : lycéens





Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà vu des élèves remettre en cause au moins un enseignement au nom de leur religion

Note de lecture : 70% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **48%**

Sexe



Age



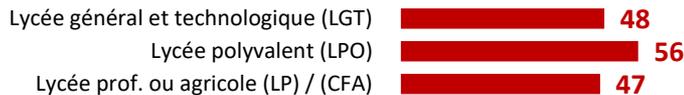
Niveau d'études



Filières



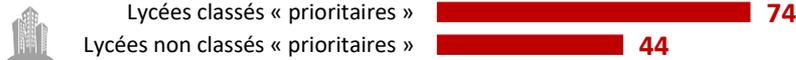
Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



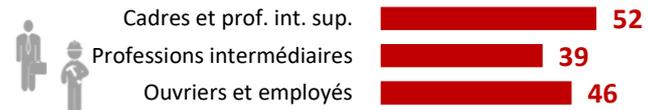
Catégorie d'agglomération



Région



Profession de la pers. de référence du foyer



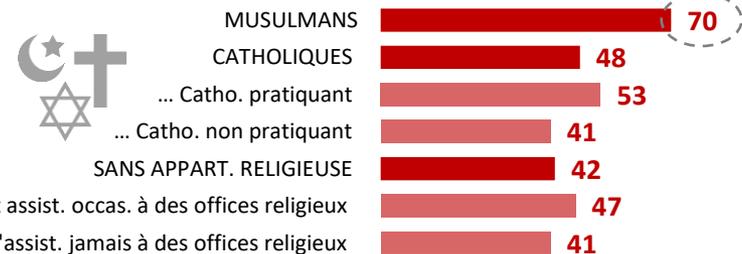
Perception du niveau de son lycée



Proximité politique actuelle



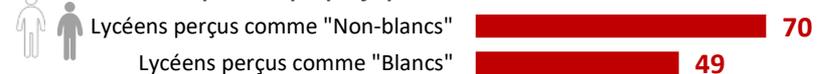
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui

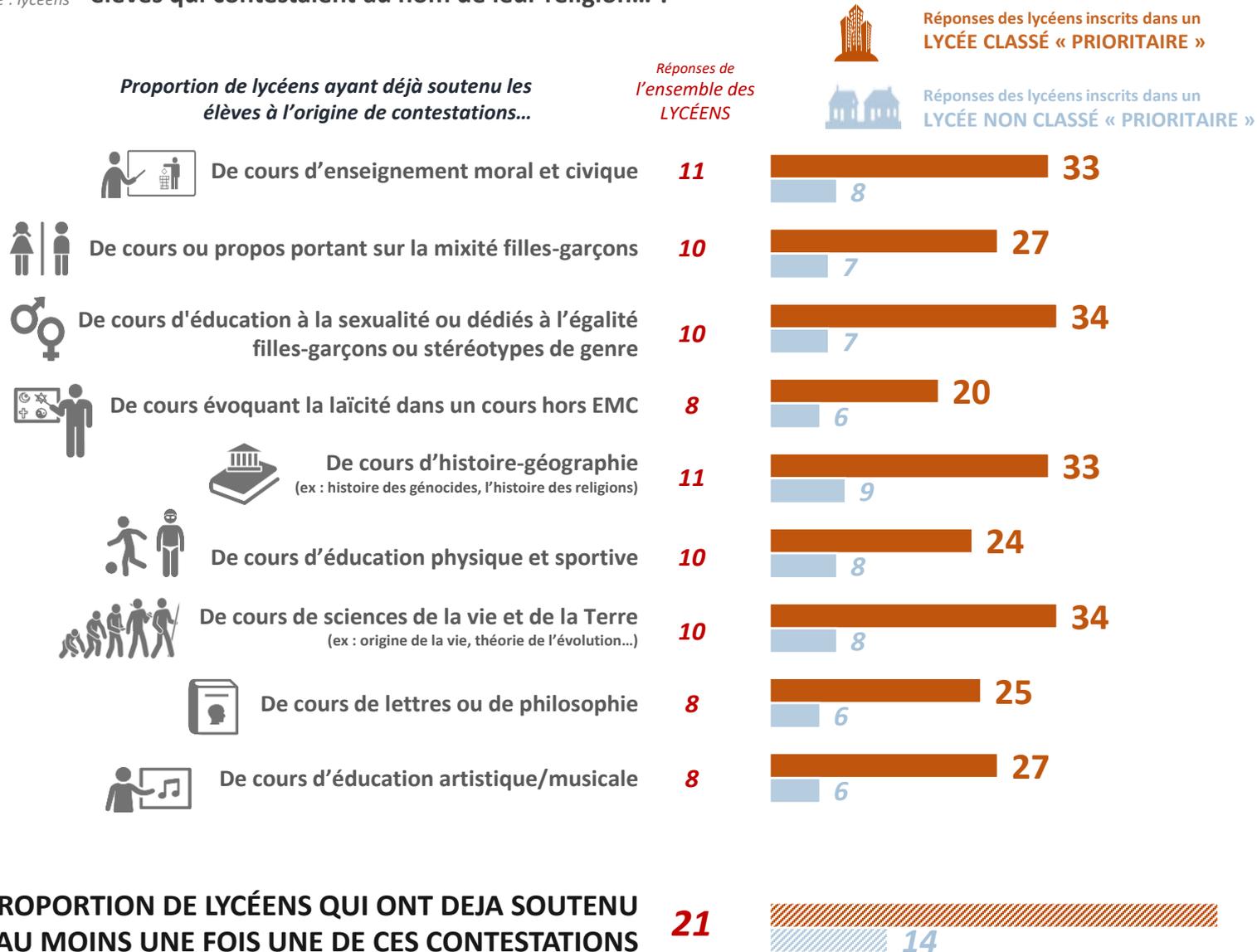


B I Le soutien des lycéens aux formes d'expression religieuse à l'Ecole



Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà partagé le point de vue des élèves qui contestaient au nom de leur religion... ?

Base : lycéens





Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà SOUTENU AU MOINS UNE FOIS une de ces contestations d'enseignement au nom de la religion

Note de lecture : 49% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **21%**

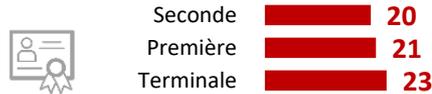
Sexe



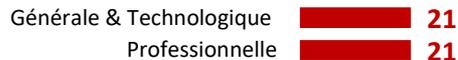
Age



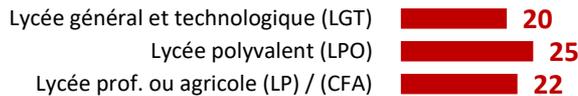
Niveau d'études



Filières



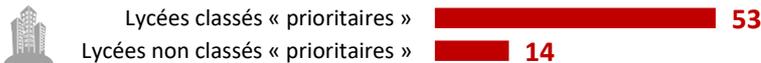
Etablissement



Secteur



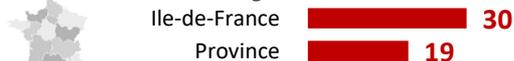
Classement en établissements « prioritaires »



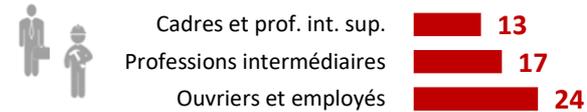
Catégorie d'agglomération



Région



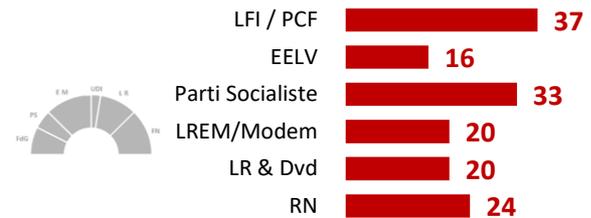
Profession de la pers. de référence du foyer



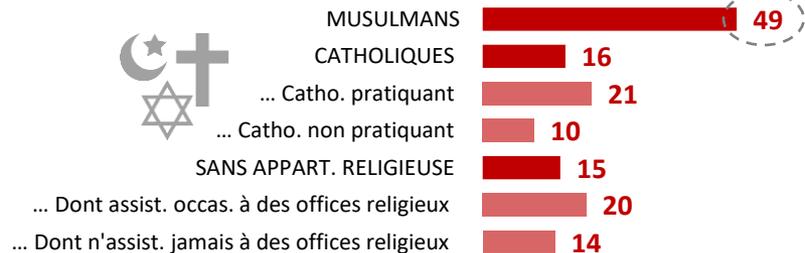
Perception du niveau de son lycée



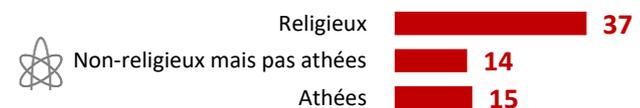
Proximité politique actuelle



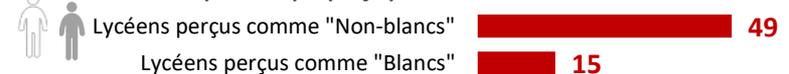
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà partagé le point

Base : lycéens

de vue des élèves à l'origine... ?

Réponses de
l'ensemble des
LYCÉENS



Musulmans



Catholiques



Sans religion



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)

19



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses

7



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses

5



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses

5



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses

6



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses

5



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion

5



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion

5



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses

4



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion

3



PROPORTION DE LYCÉENS QUI ONT DÉJÀ SOUTENU AU MOINS UNE FOIS UNE DE CES FORMES D'EXPRESSION DU « RELIGIEUX »

26





Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà SOUTENU AU MOINS UNE FOIS des élèves remettant en cause un enseignement au nom de leur religion

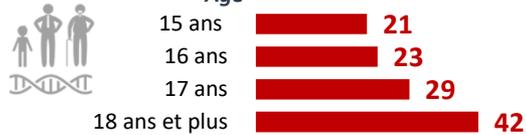
Note de lecture : 40% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **26%**

Sexe



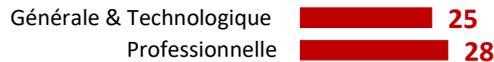
Age



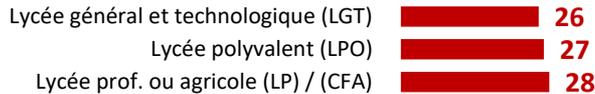
Niveau d'études



Filières



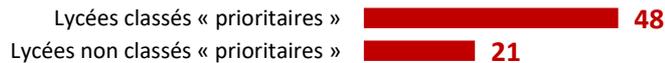
Etablissement



Secteur



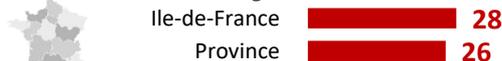
Classement en établissements « prioritaires »



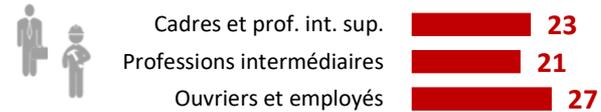
Catégorie d'agglomération



Région



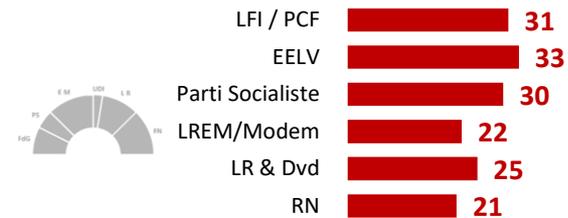
Profession de la pers. de référence du foyer



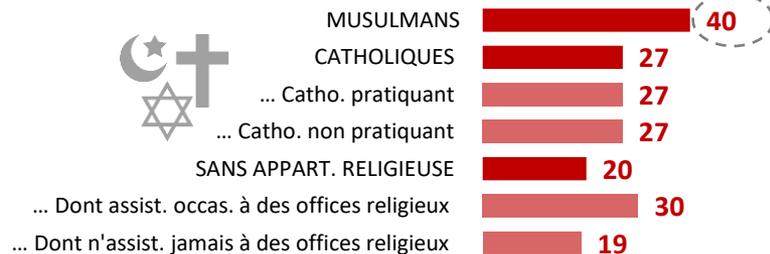
Perception du niveau de son lycée



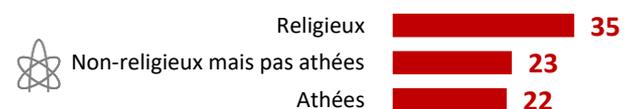
Proximité politique actuelle



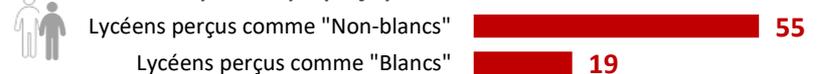
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



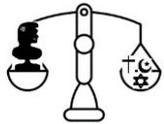
C | Religiosité et droit à la critique des religions à l'Ecole



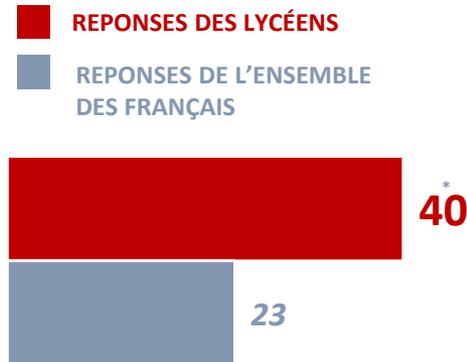
QUESTION : Voici une liste d'affirmations. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

Base : lycéens ayant une religion

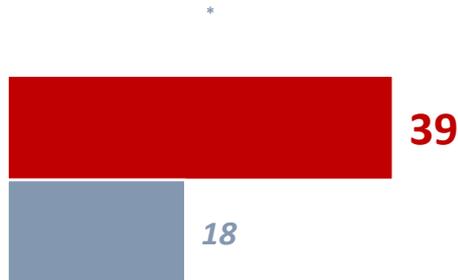
Taux d'adhésion (en %)



« Les normes et règles édictées par votre religion sont plus importantes que les lois de la République »



« Votre religion est la seule vraie religion »



Réponses des lycéens en fonction de leur religion



Catholiques



Musulmans



Réponses des lycéens en fonction de leur commune



Ville-centre



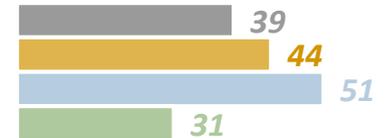
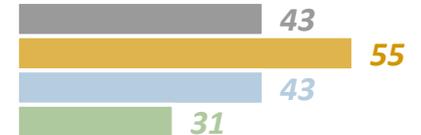
Banlieue « populaire »



Banlieue « aisée »



Commune rurale





Zoom sur le profil des lycéens estimant que « Les normes et règles édictées par leur religion sont plus importantes que les lois de la République »

Note de lecture : 76% des lycéens en zone d'éducation prioritaire partagent cette opinion

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **40%**

Sexe



Age



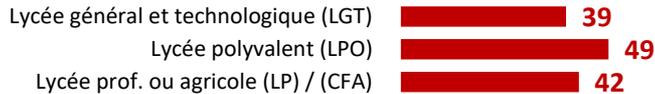
Niveau d'études



Filières



Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



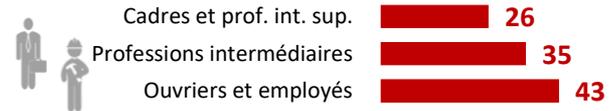
Catégorie d'agglomération



Région



Profession de la pers. de référence du foyer



Perception du niveau de son lycée



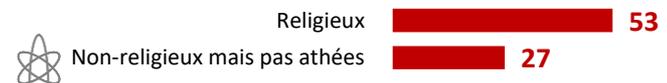
Proximité politique actuelle



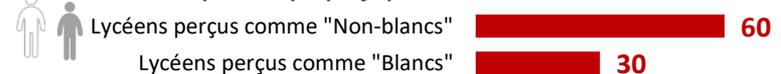
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



QUESTION : Voici une liste d'affirmations. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

Base : lycéens

Taux d'adhésion (en %)

REPONSES DES LYCÉENS
REPONSES DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS



« Aujourd'hui, à l'École, les enseignants doivent respecter les religions afin de ne pas offenser les croyants »

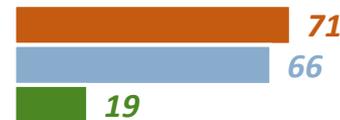


« Il est justifié que les enseignants puissent montrer à leurs élèves des dessins caricaturant ou se moquant des religions afin d'illustrer les formes de liberté d'expression »



Réponses des lycéens en fonction de leur religion

Sans religion Catholiques Musulmans



Réponses des lycéens en fonction de leur commune



*



Zoom sur le profil des lycéens qui estiment « justifié que les enseignants puissent montrer à leurs élèves des dessins caricaturant ou se moquant des religions »

Note de lecture : 19% seulement des lycéens musulmans partagent cette opinion

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **61%**

Sexe



Age



Niveau d'études



Filières



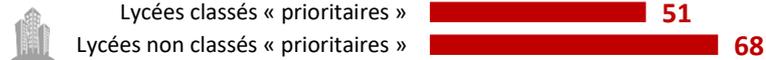
Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



Catégorie d'agglomération



Région



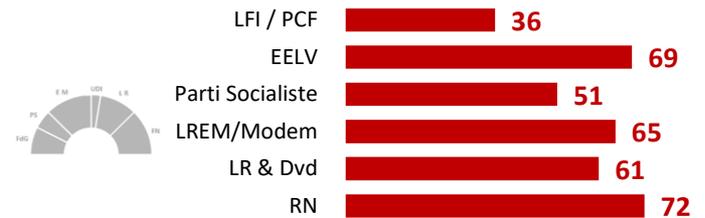
Profession de la pers. de référence du foyer



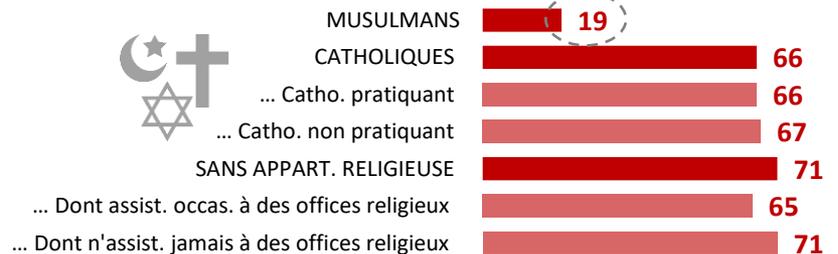
Perception du niveau de son lycée



Proximité politique actuelle



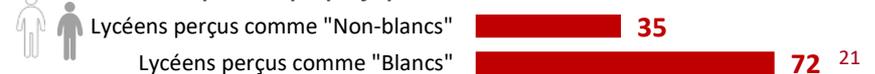
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion

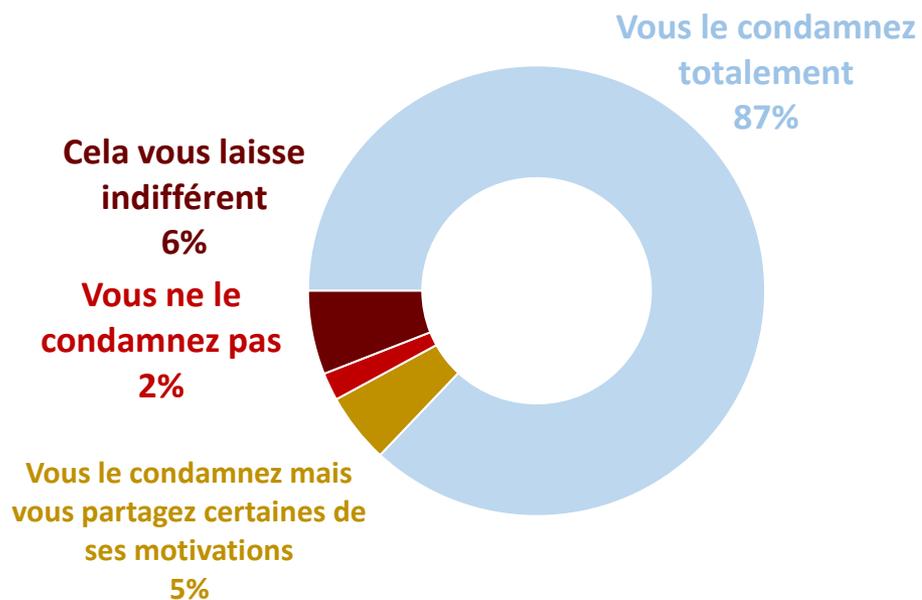


Groupe ethnique perçu par autrui



QUESTION : Et quand vous pensez à l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020, quelle est votre réaction ?

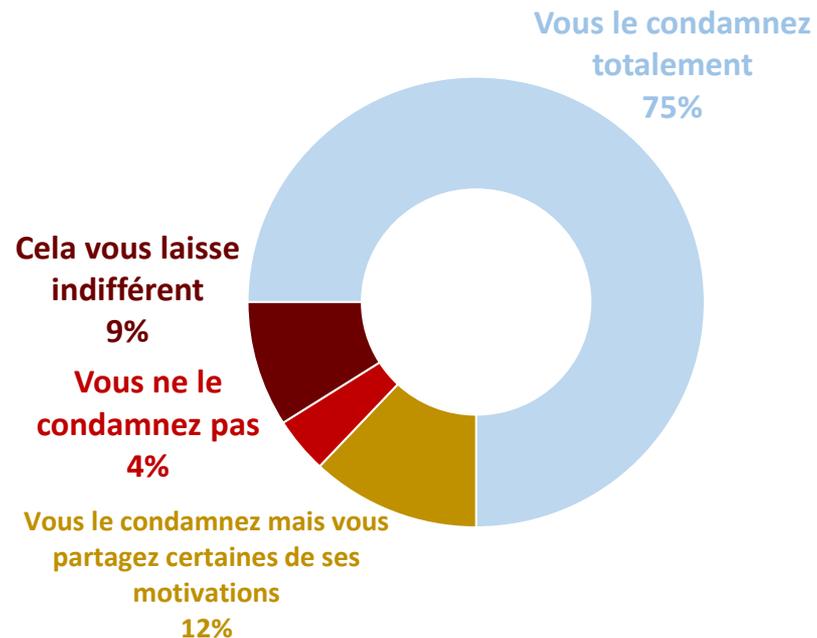
ENSEMBLE DES LYCÉENS



8% des lycéens ne condamnent pas l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty



FOCUS AUPRES DES LYCÉENS MUSULMANS



13% des lycéens musulmans ne condamnent pas l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty



Zoom sur le profil des lycéens qui n'expriment pas de condamnation ou sont indifférents à l'égard de l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty

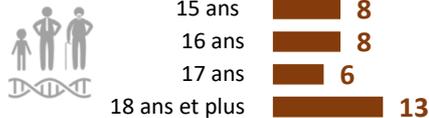
Note de lecture : 21% des lycéens inscrits dans des établissements en zone d'éducation prioritaire sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **8%**

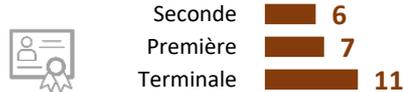
Sexe



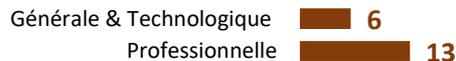
Age



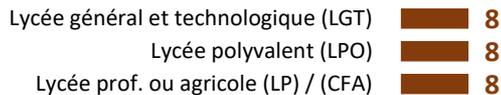
Niveau d'études



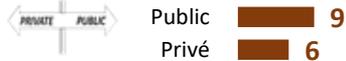
Filières



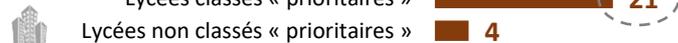
Etablissement



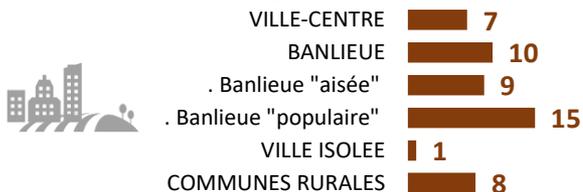
Secteur



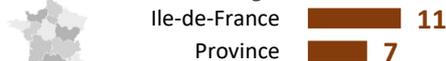
Classement en établissements « prioritaires »



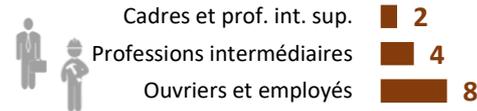
Catégorie d'agglomération



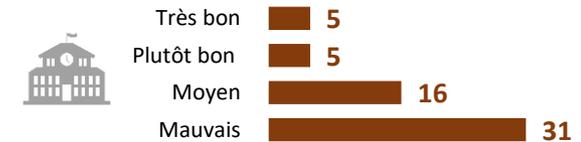
Région



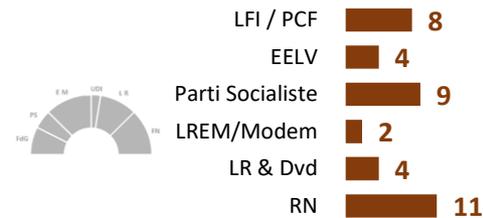
Profession de la pers. de référence du foyer



Perception du niveau de son lycée



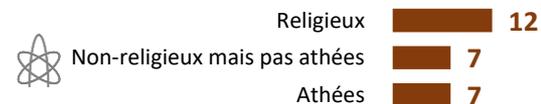
Proximité politique actuelle



Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui

